

Urgences

Gendarmerie : Brigade 17 ou 02 35 87 60 17.
Médecin de garde : Appelez le 02 32 33 32 32 et uniquement en cas d'urgence le 15.
Urgence dentaire : Dimanche et jours fériés 02 32 31 60 41.
Hôpital : Les Feugrais Elbeuf 02 32 96 35 35.
Pharmacie de garde : 32 37.
Pompiers : 18 ; SAMU : 15.
Vétérinaire : Appelez votre vétérinaire habituel, aucun service de garde organisée.
Sida Info Service : 0 800 840 800.
Urgence Kinésithérapie bronchiolite : Samedi de 14 h à 19 h, dimanche et jours fériés de 8 h à 19 h Tél. 02 35 71 70 82.
Urgences depuis votre portable : 112.

Brèves

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Recevoir l'actualité de Roumois Seine
La Communauté de communes Roumois Seine propose aux habitants du territoire de recevoir régulièrement par mail une newsletter concernant l'actualité de la Communauté de Communes. Pour cela, il suffit de s'inscrire d'un simple clic sur la page d'accueil du site Internet : www.roumoiseine.fr dans la rubrique « rester informé »

BOURG-ACHARD

Anciens combattants
En raison de la pandémie de Covid-19 et afin de préserver les membres du comité, l'amicale des anciens combattants de Bourg-Achard a décidé qu'il n'y aurait pas d'assemblée générale au cours du mois de février. Par courrier, le bilan comptable de l'exercice 2020 sera adressé aux membres.

Coupeure d'électricité
La municipalité informe les habitants que des travaux vont être réalisés sur la commune, impliquant une coupeure d'électricité le mardi 9 février entre 8 h 30 et 11 h 30.

CAUVERVILLE-EN-ROUMOIS

Calendrier des randonnées
Si les conditions sanitaires le permettent, voici le calendrier des randonnées du club de marche de Cauverville : Le rendez-vous est toujours fixé sur le parking de la mairie à 8 h 45 pour un départ à 9 h. Les 21 février, 21 mars, 18 avril, 16 mai, 27 juin, 26 septembre, 24 octobre et 21 novembre. Pour plus d'infos, contacter Jean-Paul Dubot au 06 08 21 25 61 ou mail : dubot.jeanpaul@orange.fr

ÉTURQUERAYE

Club Saint-Martin
En raison de la crise sanitaire, le club Saint-Martin a décidé d'annuler son assemblée générale. Elle est reportée à 2022. Le club espère malgré tout reprendre bientôt ses réunions. Plus d'informations en contactant la mairie au 02 32 57 32 31 (permanence le jeudi de 17 h à 19 h)

ROUTOT

Cahier de doléances
Les Routotois peuvent désormais trouver, dans le hall de la mairie, un cahier de doléances et de suggestions à leur disposition afin de pouvoir y inscrire leurs observations, avis et idées pour la commune.

Secrétariat de mairie ouvert le samedi
Le secrétariat de mairie de Routot est désormais ouvert le samedi de 9 h à 12 h. Il est tenu à la fois par une secrétaire et un élu. Un adjoint au maire est également d'astreinte pour signer si besoin des documents administratifs.

Horaires de la médiathèque
Les horaires de la médiathèque de Routot ne sont pas modifiés suite aux dernières mesures gouvernementales de couvre-feu : lundi 15 h 30 -18 h, mardi 10 h-12 h, mercredi 10 h -12 h et 15 h -18 h, jeudi 15 h 30 -18 h, vendredi 15 h 30-18 h, samedi 10 h -12 h et le drive est encore et toujours possible. Plus d'infos au 02 32 57 10 58 ou mediathèque@routot.fr ou drive.jhp@gmail.com

SAINT-OUEN-DE-THOUBERVILLE

À la recherche de commerçants ambulants
La municipalité souhaiterait développer un marché de producteurs locaux le dimanche. Pour l'instant, seul un marchand de fruits et légumes est présent. Les commerçants ambulants intéressés peuvent contacter la mairie au 02 32 56 22 08. À noter qu'un poissonnier se rend déjà chaque vendredi dans la commune.

La commune de Caumont voit sa démographie progresser

Le projet d'aménagement de l'école est la priorité 2021

Face à l'augmentation de la population à Caumont, les salles de classe et le restaurant scolaire sont surchargés. Un grand projet d'aménagement de l'école est lancé en 2021.

Caumont et ses 1 061 habitants.* « On a la chance d'être une commune dynamique », se félicite le nouveau maire, Sylvain Bonenfant, élu le 23 mai 2020. « La population augmente et s'est rajeunie. Ce sont surtout de jeunes couples avec enfants qui se sont installés. » Certes synonyme d'attractivité, la hausse de la démographie à Caumont pose malgré tout quelques soucis d'organisation pour le maire. Les locaux de l'école et son restaurant scolaire deviennent de plus en plus étroits. « Nous avons 155 élèves dont 150 qui déjeunent au restaurant scolaire. À l'été 2020, nous avons dû abattre une cloison pour agrandir des salles de classe. Mais à la rentrée de septembre, nous avons été contraints de refuser des inscriptions d'élèves résidant hors de Caumont », explique Sylvain Bonenfant qui résume la situation à cette petite phrase : « On est sur le fil du rasoir. »



Le projet de réaménagement de l'école et la construction d'un nouveau restaurant scolaire sont pour les prochaines années les priorités du maire Sylvain Bonenfant.

nouvelle salle de classe, une salle multimédia et une salle réservée aux enseignants », explique Sylvain Bonenfant. Les premières études et le choix de la maîtrise d'œuvre doivent être réalisés cette année. « L'objectif est que tout soit terminé pour septembre 2023 », annonce le maire.

Sur cette parcelle se trouve déjà une grange utilisée pour stocker du matériel communal. « Elle va être abattue », précise le maire. En plus du restaurant scolaire, la municipalité envisage de construire un atelier municipal ainsi qu'une résidence pour personnes âgées. Un autre projet sera à l'ordre du jour de cette année 2021 : la rénovation de la salle des fêtes.

Stéphane Fouilleul

* Chiffres du dernier recensement effectué en 2018

Un nouveau restaurant scolaire

Alors la municipalité doit agir. Et sans perdre de temps. Derrière l'école se situe une parcelle de 7 500 m² qui appartient à la commune. La municipalité a pour projet de construire dessus un nouveau restaurant scolaire : « Ce qui nous permettrait d'aménager au sein de l'actuel restaurant une

INTERDIRE LES POIDS LOURDS SUR LA D675 SEMBLE BIEN COMPLIQUÉ

Interdire le passage des poids lourds sur la départementale 675 entre Bourg-Achard et Maison Brûlée : est-ce vraiment possible ? Depuis plusieurs années, les habitants de Bosgouët, La Trinité-de-Thouberville, Saint-Ouen-de-Thouberville et Caumont, qui résident en bordure de la route, en rêvent car les nuisances sont quotidiennes. Plusieurs milliers de poids lourds traversent chaque jour ces communes. Pour le maire de Caumont, Sylvain Bonenfant, le dossier est délicat et risque de prendre encore du temps car il concerne plusieurs acteurs : les communes, le Département de l'Eure et la Société des autoroutes Paris Normandie (SAPN). Et plus il y a

d'acteurs, plus les négociations s'éternisent. Selon Sylvain Bonenfant, la solution serait d'inciter « les poids lourds à prendre l'autoroute. Pour cela, il faudrait rendre leur circulation la plus pénible possible entre Bourg-Achard et Maison Brûlée, mais sans pénaliser les véhicules légers. » Problème, il craint que la future déviation Nord-Ouest, prévue pour 2022, qui permettra de contourner le centre-bourg souvent embouteillé de Bourg-Achard, n'encourage pas les poids lourds à prendre l'autoroute. Bref, dans ce dossier, difficile de satisfaire tout le monde.

La sécurisation des berges de Seine très attendue à Bas-Caumont

C'est une problématique qui devient de plus en plus préoccupante. À Caumont, le long de la Seine, le secteur de Bas-Caumont est régulièrement touché par des phénomènes de crues qui, comme en 2018 et 2020, ont provoqué des inondations dans plusieurs habitations. « Les hauteurs d'eau observées en 2020 ont été très importantes », souligne le maire Sylvain Bonenfant. Pour lutter contre ces crues, la municipalité réclame depuis plusieurs années des travaux de sécurisation des berges : « Les habitants l'at-

tendent depuis 20 ans. Les berges sont en très mauvais état. Elles ont été construites en 2002 suite aux crues survenues en 1999. » La sécurisation des berges n'est pas de la compétence de la commune. Plusieurs acteurs doivent collaborer : le Département de l'Eure en charge de la voirie (et donc de la D 93 qui longe les berges), la Communauté de communes Roumois Seine qui a la compétence Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) et le Port de Rouen qui exploite le fleuve. Un syndicat mixte de

gestion de la Seine normande, réunissant tous ces acteurs, a été créé en fin d'année 2019 afin de traiter la problématique des inondations. Sylvain Bonenfant espère que des travaux de rénovation des berges pourront être entrepris d'ici la fin de son mandat. Car derrière ce projet de sécurisation, le maire y voit également un vecteur d'attractivité important. Le tracé du projet touristique de « Seine à vélo »*, qui doit s'achever en 2024, traversera la D 93 et les communes de La Bouille, Caumont, Mauny, Bardouville, Anneville-Am-

bouville et Berville-sur-Seine. Des berges sécurisées et le réaménagement de la route départementale sont donc indispensables.

S.F

* Le grand projet national de « Seine à vélo », né en 2015, doit relier Paris à Deauville et au Havre, soit l'aménagement de 400 kilomètres de voies vertes et cyclables. Le tracé traverse huit départements dont l'Eure.